

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 3 (1932)
Heft: 6

Artikel: Les richesses forestières du Jura
Autor: Maillat, P.-J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P34

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. E. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Présidence de l' A. D. I. E. J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 7.	Secrétariat de l' A. D. I. E. J. : M. G. MŒCKLI Delémont - Tél. 2.11	Administration du Bulletin: Secrét. de l' A. D. I. E. J. Delémont.
--	---	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ;
le numéro : fr. 0.50. — **Annonces** : S'adresser à l'Imprimerie du « Démocrate », Delémont.

SOMMAIRE :

LES RICHESSES FORESTIÈRES DU JURA, *par P. J. Maillat*. — LES EFFORTS FAITS EN VUE D'ASSAINIR LE MARCHÉ DES BOIS DU JURA BERNOIS, *par H. G. Winkelmann, directeur de l'Office forestier central suisse*. — ADMINISTRATION DES COMMUNES BOURGEOISES, PROPRIÉTAIRES DE FORÊTS, DANS LES TEMPS ACTUELS, *par X****. — L'UTILISATION DES BOIS JURASSIENS, *par H. M.*

Ce numéro est entièrement consacré au bois dans le Jura

Les richesses forestières du Jura

Certes, le point de vue esthétique donne à la forêt une grande valeur, mais sa principale raison d'être, sa nécessité absolue ne réside pas dans le fait qu'elle réjouit le regard et que l'homme trouve dans ses profondeurs un asile de repos et d'apaisement. Ces forêts qui s'imposent à notre admiration sont une source de richesse quasi-inépuisable, car elles ont toujours exercé la plus grande influence sur l'économie nationale et la politique d'un pays.

De tout temps le Jura a été une région fortement boisée, et actuellement encore sa production en bois dépasse de beaucoup la consommation de cette précieuse matière par sa population. Autrement dit, le Jura est un exportateur de bois. Il n'est pas rare que les produits de nos forêts jurassiennes s'en aillent alimenter les chantiers de construction dans des régions fort éloignées, et lorsque nous vivons des temps normaux des contingents importants de bois d'œuvre (charpentes et sciages) passent nos frontières et se répandent chez nos voisins de l'ouest.

Le domaine forestier du Jura bernois est, en chiffre rond, de cinquante mille hectares. Il est formé par les forêts publiques (forêts domaniales ou de l'État, forêts communales et de corporations) d'une part, et par les forêts particulières d'autre part. Par

rapport aux différentes catégories de propriétaires, le domaine forestier du Jura se répartit comme suit :

Forêts domaniales	4.270 hectares
Forêts communales et de corporations	34.200 hectares
Forêts particulières	11.530 hectares
Total	50.000 hectares

En prenant la moyenne approximative des dix dernières années, les exploitations de bois dans les forêts jurassiennes ont porté annuellement sur 180.000 mètres cubes, dont :

16.500 mètres cubes dans les forêts domaniales,
150.000 mètres cubes dans les forêts communales, et
13.500 mètres cubes dans les forêts particulières.

Le petit tableau ci-dessous indique en % l'importance des forêts du Jura par rapport aux différentes catégories de propriétaires :

	Surface en %	Exploitations en %
Forêts domaniales	8,54	9,17
Forêts communales	68,40	83,33
Forêts particulières	23,06	7,50

Les chiffres ci-dessus font nettement ressortir la supériorité de rendement des forêts publiques soumises légalement à la surveillance des organes techniques. Ces forêts publiques sont réglementées dans leur exploitation par un aménagement rationnel basé sur le rendement soutenu et préconisant une éducation appropriée pour chaque peuplement, tandis que les forêts particulières sont encore plus ou moins à la merci du propriétaire, lequel ne s'inquiète pas souvent de l'avenir de son domaine forestier, mais cherche à réaliser lui-même les plus fortes sommes possibles sur ce capital. C'est ainsi que peu à peu le patrimoine est entamé, diminué sensiblement, et finalement la réfection des massifs demande l'espace de quelques générations, qui se trouvent en face d'un domaine incapable de rapporter ses intérêts, et qu'il faut au contraire reconstruire en y consacrant de très grosses sommes d'argent.

Dans le Jura bernois, seules les forêts domaniales sont soumises à une gestion intensive et directement exercée par des techniciens, à part les deux communes bourgeoises de Tavannes et de Porrentruy, qui confient cette gestion à des ingénieurs forestiers. Cet état de choses est évidemment fort regrettable, car les résultats obtenus ailleurs, où les autorités communales s'efforcent d'augmenter par tous les moyens dont elles disposent le rendement de leur domaine forestier en en confiant l'administration à des techniciens, n'est pas comparable aux maigres revenus dont jouissent nos communes jurassiennes. Nous devons malheureusement constater ici que tous les efforts déployés de ce côté-là dans le Jura

sont restés vains, alors qu'il serait très simple de grouper les communes d'une même région pour former des gérances forestières techniques. Ce mode de faire, à en juger par ce qui se passe ailleurs, est sans contredit de nature à augmenter le rendement de la forêt dans une très grande proportion.

En effet, le rendement d'une forêt est susceptible d'une forte augmentation si ses produits augmentent de valeur et de volume tout en même temps, et aussi si ces produits peuvent être exploités plus facilement grâce à des moyens de dévestiture permettant un transport moins onéreux. Or, les efforts du technicien forestier convergent vers ces trois points, et il lui est impossible d'atteindre le triple but qu'il se propose s'il ne peut exercer sur les forêts à lui confiées une gestion intensive et directe.

Toutes les opérations ont en forêt une importance capitale, depuis les premières coupes de nettoyage jusqu'aux exploitations principales, en passant par toute la série des coupes d'éclaircie, et seule la gestion directe permet au technicien de suivre de près toutes ces opérations, de procéder lui-même au martelage de toutes les coupes et au griffage de chaque éclaircie. Nous aurions aimé donner ici une comparaison entre le rendement des forêts domaniales et celui des forêts communales ; nous regrettons vivement de ne pouvoir le faire, manquant du matériel de statistique nécessaire.

Néanmoins, pour donner une idée de cette question, nous relevons plus loin les chiffres relatifs aux exploitations dans les forêts domaniales du Jura pendant l'exercice 1930-31 :

Exploitations totales : 16.630 mètres cubes.

Bois d'œuvre	5.130 m ³	= 30,85 %
Bois de feu	11.500 m ³	= 69,15 %

Depuis l'application des nouveaux principes qui sont actuellement à la base de la sylviculture moderne et qui sont mis en pratique depuis quelque vingt ans dans le Jura, la proportion des bois d'œuvre a déjà sensiblement augmenté, mais elle est encore susceptible de se développer davantage au détriment du volume des bois de feu. Ainsi qu'il ressort des chiffres suivants, cette proportion des bois d'œuvre influe énormément sur le rendement de la forêt :

Rendement brut des forêts domaniales du Jura :

Bois d'œuvre	fr. 158.350.—	par m ³ : fr. 30.86
Bois de feu	fr. 241.560.—	par m ³ : fr. 21.—

Frais de façonnage et transport :

Bois d'œuvre	fr. 23.620.—	par m ³ : fr. 4.60
Bois de feu	fr. 121.750.—	par m ³ : fr. 10.58

Rendement net :

Bois d'œuvre	fr. 134.730.—	par m ³ : fr. 26.26
Bois de feu	fr. 119.810.—	par m ³ : fr. 10.42

Les résultats qui précèdent démontrent clairement le but que se propose le technicien forestier en cherchant par tous les moyens à augmenter autant que possible la production de bois d'œuvre dans les massifs confiés à sa gestion. Nous regrettons vivement de ne pouvoir établir la comparaison entre le rendement des forêts domaniales, gérées par des techniciens, et celui des forêts communales, où l'activité de l'inspecteur forestier se résume le plus souvent au martelage des coupes principales. Cette comparaison eût certainement été très intéressante et surtout convaincante, même pour les esprits quelque peu butés qui se refusent trop obstinément à admettre le progrès et la marche en avant, dans quelque domaine que ce soit.

Nous avons vu plus haut que les forêts jurassiennes produisaient annuellement un cube ligneux de 180.000 m³. En tenant compte de la proportion des assortiments (bois d'œuvre et bois de feu) on peut estimer à fr. 11.— la valeur du mètre cube, produit net, ce qui donne un rendement argent de fr. 2.000.000.— par année. Cette somme n'est autre chose que l'intérêt d'un capital d'environ 66.000.000.— de fr. placé en toute sécurité au 5 %. Les forêts jurassiennes ont donc une valeur approximative de 66 millions de francs.

Mais les calculs qui précèdent ne suffisent pas à donner une image exacte de la valeur et surtout de l'utilité de la forêt jurassienne ; il faut encore tenir largement compte du fait que cette forêt est une source intarissable de travail. Dans nos régions fortement boisées, une assez grande proportion de la population masculine trouve son gagne-pain dans la forêt pendant quelque quatre à cinq mois de l'année, qui en façonnant les coupes, qui en entreprenant le voiturage des bois depuis la forêt aux chantiers de dépôt, aux scieries ou aux stations de chargement. De nombreuses équipes de cantonniers travaillent également à l'entretien des réseaux de chemins forestiers. Ces multiples occupations rapportent aux ouvriers de l'argent qui reste dans la région, qui nourrit une partie de la population ; c'est donc aussi une richesse découlant directement de la forêt.

Nous ne parlerons pas spécialement des produits accessoires de la forêt, bien qu'ils contribuent également à en augmenter la valeur et l'utilité. Qu'il nous suffise de rappeler en passant la récolte des baies sauvages, telles que fraises, framboises, mûres, myrtilles, etc., ou encore la cueillette des champignons, dont bien des pauvres gens profitent pour gagner quelque argent.

Nous aurions aussi voulu dépeindre le rôle bienfaisant de la forêt au point de vue climatérique, hygrométrique et hygiénique ; malheureusement la place nous manque ici et c'est à regret que nous devons y renoncer.

Les multiples avantages de la forêt commencent heureusement à être reconnus de nos populations jurassiennes, et il est

réjouissant de voir le public profiter des plaisirs que la forêt est susceptible de nous procurer. Pour peu que l'occasion lui soit donnée d'en user souvent et largement, ce public apprendra mieux encore à respecter la forêt et à apprécier les innombrables bienfaits que nous lui devons. Les tendances actuelles de la sylviculture, son retour à l'imitation de la nature, concordent admirablement avec les aspirations esthétiques de l'homme en général, du Jurassien en particulier, qui aime son pays, qui ne peut qu'aimer la forêt.

Bien précieux de la nature, la forêt jurassienne toujours belle dans ses tableaux variés à l'infini, continuera sans cesse à offrir à l'homme ses dons les plus divers. Il ne pourra jamais lui en être assez reconnaissant.

Qu'il nous soit permis, pour terminer ce court aperçu, de citer une belle pensée d'André Theuriet : « L'arbre est la joie de la terre à laquelle il donne l'eau des sources qui l'arrosent et l'humus qui la féconde ; c'est la santé de l'air que sa verdure purifie. Un bel arbre c'est une fête pour les yeux et des milliers d'arbres cela fait la forêt, le manteau de la terre, cette richesse d'une nation ! Un pays qui n'a plus de forêts est un pays fini !... »

P.-J. MAILLAT.

Les efforts faits en vue d'assainir le marché des bois du Jura bernois

Le Jura, pays exportateur. La production ligneuse de la Suisse est trop faible pour suffire aux besoins en bois de notre économie nationale. En temps normal nous devons couvrir environ le quart de notre consommation par du bois provenant de pays étrangers.

Néanmoins nous avons en Suisse des régions dont la production du bois dépasse sensiblement la consommation. Parmi ces régions exportatrices, qui déversent leur surplus dans les centres industriels, le Jura avec ses belles et vastes forêts joue un rôle très important.

Avantages et désavantages. De tout pays exportateur, l'écoulement du bois se fait le plus rationnellement sous forme de bois scié ou travaillé. Cela procure non seulement des occasions de travail, mais diminue en même temps considérablement les frais de transport qu'occasionnerait l'expédition des bois en grumes. Il va sans dire que cela ne doit pas rester sans influence sur le rendement financier des forêts de la région. L'existence d'une industrie jurassienne bien développée représente donc un avan-